

„ les ateliers, & influer sur le royaume en-
 „ tier. Il est certain d'ailleurs que ce vuide
 „ ne dut jamais être plus sensible qu'au mo-
 „ ment où il se fit. On ne s'en apperçut pas
 „ alors (a), & l'on s'en plaint aujourd'hui.
 „ Il faut donc en chercher une autre cause:
 „ elle existe en effet, & si on veut la sa-
 „ voir, c'est la guerre. Quant à la retraite des
 „ huguenots, elle coûta moins d'hommes uti-
 „ les à l'Etat que ne lui enlevait une seule
 „ année de guerre civile. Il est bien sur-
 „ rant que certaines personnes se laissent
 „ ébranler par les raisons les plus frivoles,
 „ au point de douter s'il n'y auroit pas un
 „ avantage à rétablir les choses sur l'ancien
 „ pied; & par conséquent, si l'on a pas eu
 „ tort de faire ce que l'on a fait? Mais, dans
 „ dans la supposition, bien fautive assurément,
 „ que l'on ait eu tort de faire ce que l'on
 „ fit, je maintiens que l'on auroit un bien
 „ plus grand tort aujourd'hui de le defaire. Ce
 „ seroit se ruiner à démolir une forteresse,
 „ parce qu'on se seroit épuisé à l'élever. Il
 „ y a des torts dont il faut savoir profiter;
 „ des torts qui ne sauroient se réparer que
 „ par de plus grands torts encore; & cette
 „ opération, si elle en étoit un, seroit de
 „ ce genre. Rappeller les huguenots, ne se-
 „ roit-ce pas leur dire: Vous nous êtes néces-
 „ saires: nous vous avons fait une injustice,
 „ nous vous en faisons excuse. Quel orgueil
 „ une telle démarche n'inspireroit-elle pas à
 „ de pareils sujets? Ne se croiroient-ils pas
 „ alors plus en droit que jamais de composer
 „ avec leur Souverain, & plus en état de lui
 „ faire la loi? Rappeller les huguenots, ne
 „ seroit-ce pas rappeller les amis des enne-
 „ mis de la France? & ceux qui entretenoient
 des

(a) *Preuve de fait de cette observation*, 1 Nov.
 1781, p. 355 & *div. refl. ibid.* p. 353. 15 Janv.
 1783, p. 108.